

32. Endettement des sociétés financières

- Après avoir culminé en 2008 dans la plupart des pays de l'OCDE, le ratio dette/fonds propres des sociétés financières a connu en 2009 une baisse significative, de -1,6 point en moyenne, suivie par une seconde en 2010, quoique beaucoup plus limitée; cela indique une moindre exposition au risque des créanciers des sociétés financières.
- De 2006 à 2011, le ratio s'est élevé dans 22 pays de l'OCDE sur 30. Les plus fortes augmentations ont eu lieu en Grèce (28 points), en Italie (10,2 points) et en Belgique (5,5 points). Depuis 2006, le ratio du Luxembourg reste inférieur à 1, soit le plus bas niveau des pays de l'OCDE.

Les sociétés peuvent financer leurs activités en recourant soit à l'endettement soit aux fonds propres. Le ratio dette/fonds propres est une mesure du levier financier, c'est-à-dire du degré auquel les sociétés financières financent leurs activités en s'endettant. Plus une entreprise se finance par l'endettement, plus l'effet de levier financier est important, plus les charges d'intérêts sont importantes, plus le risque pour les créanciers de l'entreprise et pour ceux qui y investissent est grand; un fort effet de levier augmente la vulnérabilité des sociétés financières face aux chocs et peut compromettre leur capacité de remboursement.

Définition

Le ratio dette/fonds propres est calculé en divisant la dette des sociétés financières par le montant total des engagements en actions et autres participations du même secteur.

La dette est un concept communément utilisé, défini comme une sous-catégorie spécifique des engagements. Tous les instruments de dette sont des engagements, mais certains engagements, comme les actions, les participations et les produits financiers dérivés ne sont pas considérés comme des dettes. La dette est donc calculée principalement en additionnant les catégories d'engagements suivantes : numéraire et dépôts, titres autres que les actions (à l'exception des produits financiers dérivés), emprunts, réserves techniques d'assurance et autres comptes à payer.

Au dénominateur, les actions et autres participations constituent une partie des ressources propres des sociétés financières qui figure par convention à leur passif. Il aurait été préférable de mettre au dénominateur les fonds propres, c'est-à-dire la richesse nette totale majorée des actions et autres participations, pour éviter l'effet des fluctuations boursières. Toutefois, les données sur les actifs non financiers n'étant pas disponibles dans de nombreux pays de l'OCDE, la richesse nette totale ne peut être calculée. C'est pourquoi les actions et autres participations, qui forment une partie des fonds propres, sont choisies comme dénominateur.

Le secteur des sociétés financières (S12) comprend toutes les entités privées et publiques qui se livrent à des activités financières, par exemple les institutions monétaires (dont la Banque centrale), les intermédiaires financiers, les compagnies d'assurance et les fonds de pension.

Un ratio dette/fonds propres en hausse indique que le secteur a augmenté la part relative de l'endettement par financement externe, alors qu'un ratio en baisse indique qu'il finance une proportion décroissante de ses activités par la dette relative au financement par les fonds propres (bénéfices mis en réserve et émission nette d'actions).

Les fluctuations de la valeur de marché des fonds propres peuvent aussi faire varier ce ratio. Il présente l'endettement comme un multiple des fonds propres. Par conséquent, si le ratio s'établit à 2,5 pour une société financière, cela signifie que l'encours de sa dette est 2,5 fois supérieur à ses fonds propres.

Un endettement élevé peut entraîner la volatilité des bénéfices, car il augmente les charges d'intérêts et la vulnérabilité aux récessions. Néanmoins, contrairement à ce que beaucoup pensent, l'endettement n'est pas nécessairement néfaste : il peut jouer un rôle positif à condition d'être utilisé à des fins productives, comme l'acquisition d'actifs et l'amélioration des processus dans le but d'accroître la rentabilité. En outre, le ratio dette/fonds propres est plus significatif quand on fait des comparaisons dans le temps.

Les données non consolidées sur les dettes sont une source d'informations importantes à propos de l'endettement total du secteur des sociétés financières.

Comparabilité

Les données sont non consolidées pour l'ensemble des pays de l'OCDE, sauf pour l'Australie et Israël. Selon les normes du SCN, la consolidation des bilans d'un secteur consiste d'abord à agréger l'ensemble des stocks, puis à éliminer tous ceux qui représentent des rapports entre unités appartenant à un même secteur.

Source

OCDE (2013), *Comptes nationaux des pays de l'OCDE, Comptes de patrimoine financier 2012*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/22214461> (pour l'Australie et Israël, les comptes de patrimoine sont consolidés.)

Bases de données en ligne

OCDE (2013), « Comptes de patrimoine financier », *Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/na-fbs-data-fr>.

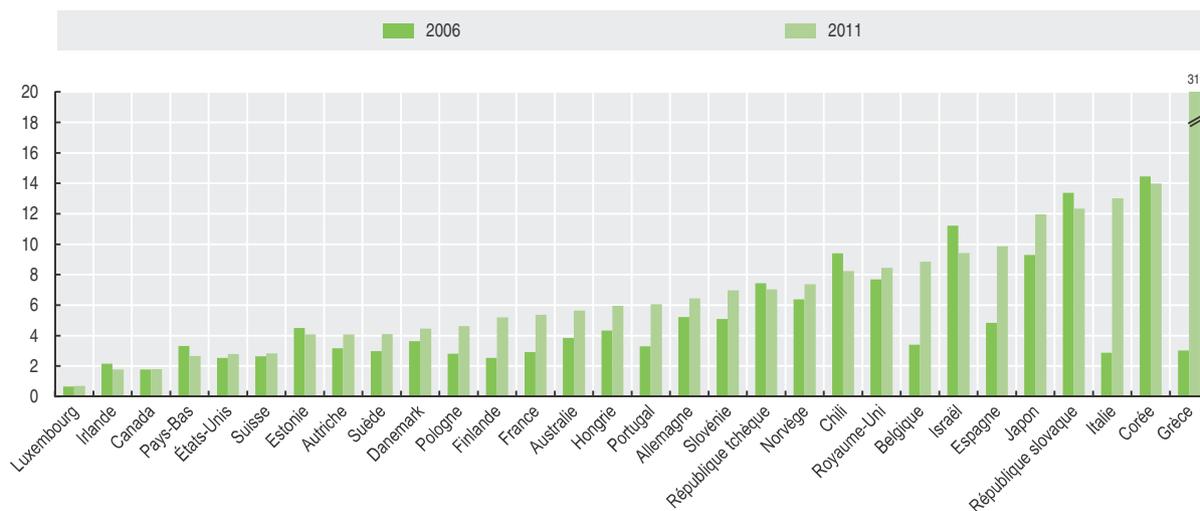
Tableau 32.1. **Endettement des sociétés financières**

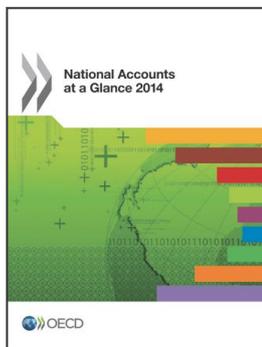
Ratio de la dette sur capitaux propres, nombre de fois

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Allemagne	4.5	4.8	5.4	7.0	6.1	6.2	5.5	5.2	5.3	7.6	6.5	6.1	6.4	5.7
Australie	5.0	4.4	4.1	4.5	4.2	4.0	3.9	3.9	4.1	6.1	5.0	5.1	5.6	5.4
Autriche	4.4	4.3	4.6	4.5	4.2	4.0	3.4	3.2	3.2	4.7	3.9	3.5	4.1	3.7
Belgique	2.9	2.8	3.4	4.4	4.4	3.8	3.8	3.4	3.9	8.3	6.5	6.7	8.9	6.7
Canada	2.1	1.6	2.1	2.2	2.0	1.9	1.9	1.8	1.7	2.3	1.9	1.7	1.8	1.7
Chili	10.9	9.4	8.1	7.6	7.2	7.9	8.2	8.9
Corée	19.9	19.1	17.9	13.0	14.5	13.8	19.5	13.4	12.2	14.0	12.9
Danemark	4.8	4.5	3.8	3.6	4.3	7.0	5.8	4.5	4.5	4.1
Espagne	2.9	3.2	3.6	4.5	4.3	4.3	4.6	4.8	5.9	9.4	8.3	9.6	9.9	10.2
Estonie	4.2	2.6	2.6	2.4	3.0	2.4	2.9	4.5	4.3	4.8	5.2	4.4	4.1	4.0
États-Unis	2.6	2.6	2.7	3.1	2.9	2.8	2.7	2.5	2.6	3.4	2.8	2.7	2.8	2.5
Finlande	4.2	4.3	4.4	4.6	3.7	3.5	2.9	2.5	2.7	4.1	3.6	3.8	5.2	4.9
France	3.3	3.0	3.2	3.5	3.2	3.2	3.0	2.9	3.6	4.8	4.2	4.4	5.4	4.9
Grèce	1.5	2.2	3.0	4.1	3.4	3.2	3.1	3.0	3.2	13.0	9.8	19.3	31.0	11.6
Hongrie	8.1	7.7	7.1	6.0	5.8	5.2	4.7	4.3	4.5	7.1	6.1	5.7	6.0	5.6
Irlande	1.6	1.6	1.8	2.0	2.2	2.2	2.2	3.2	2.6	2.1	1.8	1.4
Islande
Israël	19.2	27.8	16.1	13.1	11.3	11.2	11.6	21.3	8.7	7.1	9.4	..
Italie	1.8	1.8	2.3	3.1	2.9	3.0	2.8	2.9	3.9	8.2	7.6	9.6	13.0	13.0
Japon	17.5	19.9	21.3	24.9	15.0	13.9	8.8	9.3	11.1	14.6	11.9	11.6	11.9	..
Luxembourg	0.7	0.7	0.7	0.5	0.4	0.7	0.7
Mexique	8.5	8.5	7.6	6.6	5.7	4.3	4.1	3.5	3.2	3.2	3.0
Norvège	7.9	8.2	9.2	10.0	9.3	7.9	7.2	6.4	6.4	11.4	8.0	6.7	7.4	6.8
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas	2.7	2.6	2.9	3.5	3.5	3.7	3.7	3.3	3.4	3.6	2.9	2.8	2.7	2.6
Pologne	6.0	7.0	6.1	5.0	5.1	3.9	3.4	2.8	2.7	5.0	4.4	3.9	4.6	4.0
Portugal	3.7	4.1	4.2	4.6	3.9	3.6	3.5	3.3	3.6	4.5	4.4	5.3	6.1	5.5
République slovaque	21.3	21.0	22.6	20.1	15.7	13.6	16.4	13.4	11.1	13.0	13.1	11.9	12.3	11.8
République tchèque	10.9	11.3	13.4	15.2	7.5	7.0	7.3	7.4	7.2	8.3	7.3	6.5	7.0	6.2
Royaume-Uni	6.0	6.0	6.6	8.1	7.8	7.9	8.0	7.7	8.6	11.3	8.3	7.7	8.5	8.0
Slovénie	5.5	5.7	5.4	5.2	5.8	5.1	4.6	6.8	6.6	6.3	7.0	6.9
Suède	3.1	3.0	3.3	4.2	3.4	3.4	3.2	3.0	3.4	5.7	4.1	3.6	4.1	3.7
Suisse	3.3	2.9	3.2	3.9	3.5	3.2	3.1	2.6	2.8	3.0	2.6	2.6	2.8	..
Turquie	3.7	3.4	5.3	4.4
Zone euro
OCDE-Total
Afrique du Sud
Chine
Fédération de Russie
Inde
Indonésie

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933094108>Graphique 32.1. **Endettement des sociétés financières**

Ratio de la dette sur capitaux propres, nombre de fois

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933093158>



Extrait de :
National Accounts at a Glance 2014

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/na_glance-2014-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Endettement des sociétés financières », dans *National Accounts at a Glance 2014*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/na_glance-2014-35-fr

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.